

# COMMUNE DE MONTRIOND

## *SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2009 - 19H00*

### *PROCÈS-VERBAL*

**Date de convocation :** 8 Octobre 2009

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - - M. PEERSMAN André -  
- M. MUFFAT Roger Serge - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme TSCHOFEN Béatrice - M. RICCI Pierre  
- M. PERSIN Franck - Mme FAVRE Annie - Mme LANVERS Edith - Mme LAVERY Joséphine - Mme.  
DUMAS Claudine

**Absents et excusés :** M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. BRAIZE Alain

**Procurations :** M. MUFFAT Michel (La Glière) à - M. PEERSMAN André

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges

**A été élu secrétaire de séance :** Mme FAVRE Annie

### **COMPTE RENDU:**

Pas d'observations, le compte rendu est adopté.

### **FINANCE :**

#### **DM Commune :**

Cette décision modificative est reportée au prochain Conseil afin de permettre la prise en compte de tous les petits réajustements nécessaire, notamment concernant les écritures d'ordre (opération non budgétaire).

#### **Budget 2010 : Débat d'orientation Budgétaire :**

Monsieur Emile BREHIER, adjoint en charge des finances, présente au Conseil Municipal, un bilan de l'exercice écoulé et attire l'attention de ce dernier, sur la forte évolution des dépenses de fonctionnement depuis le début de mandat, qui se monterai en prenant en compte les demandes nouvelle à 150 000 €.

Monsieur Emile BREHIER, indique, que ce rythme ne peut être acceptable, sans mettre en péril l'autofinancement de la commune, pour ses projets d'investissement.

Chaque commission est appelée à réexaminer ses demandes et à chercher des solutions d'économie.

Monsieur Emile BREHIER présente en suite les demandes d'investissements, formulées par les différentes commissions, qui s'élèvent à un montant de 7 500 000 €, il sera impératif de faire des choix.

Concernant les investissements de 2010, le point sera arrêté lors du prochain conseil de décembre.

Monsieur le Maire, précise, qu'il faut garder un endettement raisonnable, qui n'hypothèque pas l'avenir et demande que les investissements engagés, puissent être tous terminés dans le cadre du mandat en cours.

### **Réforme de la taxe Professionnelle :**

Monsieur Emile BREHIER et le secrétaire de mairie présentent au conseil les premières orientations de cette réforme, qui est importante pour les communes, car la taxe professionnelle représente une part non négligeable de leur ressource, pour Montriond cette dernière s'élève pour 2009 à 335 000.00 €.

Le dispositif de transfert de fiscalité et de compensation devrait ne pas pénaliser la commune, du fait de ses faibles taux de taxes d'habitation et foncier.

En effet le projet de loi actuel prévoit que la part du département, sur ces impôts serait reversée au profit des communes.

Une situation sera présentée au Conseil, dès le vote définitif de la loi, par le Sénat et l'Assemblée Nationale.

### **Vente de Matériel réformés :**

La commune a mis en vente depuis plusieurs mois des matériels réformés (brimont, lames de déneigement). Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, d'accepter la proposition de Monsieur MUFFAT pour un montant de 2 000 € et précise que ce matériel est hors d'usage.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

### **Amortissement du Cpt 231 "Budget principal" :**

Afin de respecter une obligation comptable le Conseil Municipal accepte d'amortir ce compte sur 20 ans.

## **ECOLE :**

### **Travaux de chauffage :**

La réfection du chauffage du préau a été faite pendant les vacances de toussaint et le vieux système a été enlevé.

Une réflexion se poursuit pour la rénovation complète du chauffage du bâtiment primaire et des appartements par la réalisation d'une chaufferie bois.

Cette opération sera discutée lors du prochain conseil dans le cadre du programme d'investissement.

### **Grenier :**

La commission scolaire est chargée de débarrasser le grenier de l'école des vieux matériels stockés inutiles.

## **EAU**

### **Travaux des Brochoux :**

Monsieur André PEERSMAM Adjoint en charge des travaux, indique au Conseil Municipal, que les travaux pour la tranche assainissement sont en phase finale. Il reste juste les tests à effectuer et la réception des travaux. L'assainissement sera opérationnel pour cet hiver.

Concernant la tranche eau potable et la construction d'un réservoir, ces travaux se poursuivront au printemps.

### **Tarif 2010 :**

Le Conseil est invité à lancer une réflexion sur l'évolution du prix de l'eau afin de tenir compte de l'obligation d'équilibre de ce budget, des besoins d'investissements importants des prochaines années, des contraintes réglementaires. Tout en veillant à maintenir un prix de l'eau raisonnable.

Ce dossier sera abordé lors du prochain Conseil Municipal.

### **Travaux de la Glière :**

La commune va redéposer un dossier de subvention auprès du SMDEA et de l'agence de l'eau, pour ce dossier qui sera réalisé en 2 tranches 2010 et 2011.

Monsieur le Maire précise qu'un appel d'offre est en cours pour ces travaux, les entreprises ont jusqu'au 4 décembre pour répondre. La première tranche de travaux est prévue pour avril 2010.

### **Périmètre de protection des captages :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le commissaire enquêteur à rendu son rapport pour les captages des fontannettes et de la Ravière, sans objections particulières.

Il précise que le préfet prendra dans les prochains mois les arrêtés correspondants et que des travaux seront à conduire pour réaliser ces périmètres.

### **Frais de secours 2009/2010 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil, pour approbation les tarifs des frais de secours pour la saison 2009/2010 :

- Front de neige/Transport.....	<b>58,00 Euros</b>
<b>SECOURS BARQUETTE</b>	
- Zone A : Rapprochée .....	<b>196,00 Euros</b>
- Zone B : Eloignée .....	<b>335,00 Euros</b>
- Hors piste .....	<b>Coût réel + 12 €</b>
<b>SECOURS HELICOPTERE PRIMAIRES (vers centres médicaux) :</b>	
- Sans treuillage .....	<b>561,00 Euros</b>
- Avec treuillage .....	<b>878,00 Euros</b>
- Hors piste .....	<b>Coût réel+ 12 €</b>
<b>SECOURS HELICOPTERE PRIMAIRES (vers hôpitaux)</b>	
- Cluses - Thonon - Sallanches .....	<b>1.415,00 Euros</b>
- Genève .....	<b>2.747,00 Euros</b>
- Treuillage .....	<b>330 Euros</b>
- Tarifs des Ambulances : 125 €	

### **P.I.D.A :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les modifications apportées au PIDA pour la saison d'hiver 2009/2010.

Le Conseil après en avoir délibéré, approuve le PIDA à l'unanimité.

### **URBANISME :**

#### **Construction illégales :**

La commune est en train de dresser un procès verbal d'infraction concernant les constructions de Monsieur SESTACH aux Albertants.

Monsieur le Maire précise que la commission urbanisme va étudier les autres dossiers en attente.

#### **Déclassement des chemins :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que suite à l'enquête publique pour le déclassement des chemins, il est nécessaire de fixer le prix des terrains qui seront récupéré par les propriétaires riverains.

Monsieur le Maire propose le prix de 80 € TTC, le M2.

Le Conseil à l'unanimité, accepte cette proposition. En précisant que les frais seront supportés par les acquéreurs.

### **Vente terrain des Concessions :**

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal engage une réflexion sur la vente des terrains actuellement objet de concession, notamment dans le village des Lindarets. Les secteurs du lac, des Brochoux et de la Lecherette étant situés directement sur les pistes de ski ne feront pas l'objet de cette possibilité, car la commune veut garder la maîtrise du domaine skiable.

Monsieur le Maire, propose comme base de réflexion les prix d'acquisition suivants :

- Terrains pour concession à usage commerciale : 250 €/M2

- terrain pour concession d'habitation : 125 €/M2

La vente de l'ensemble de ces concessions, pourrait rapporter 2 000 000 € à la commune.

Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une réflexion à étudier par le Conseil Municipal, qu'aucune décision n'est prise sur ce sujet.

### **PARKING SOUTERRAIN :**

#### **Bilan de l'année 2009/2010 :**

Après un an de fonctionnement, un premier bilan du parking souterrain est dressé, relevant la faiblesse des recettes 236 €, par rapport au charges de fonctionnement hors emprunt 10 000.00 €.

Il est rappelé que ce parking est payant du 15 décembre au 15 avril et du 1er juillet au 31 août la journée, des possibilités d'abonnements à la semaine existent et des contrôles seront effectués cet hiver. La franchise ½ h est maintenue.

#### **Acquisition de place :**

Des négociations sont en cours entre la commune et les personnes devant acquérir des places dans le parking.

Il est rappeler que les personnes désireuses d'acquérir une place par amodiation, doivent se rapprocher de la Mairie (12 000 € TTC/ place).

#### **Fuites :**

La fuite sur le joint d'étanchéité malgré l'intervention des entreprises, n'est toujours pas solutionnée, la commune a chargé le maitre d'œuvre de faire le nécessaire avant l'hiver.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS:**

### **Commission communication :**

La commission invite la population à se rendre à l'exposition jusqu'au 4 décembre tous les matins, salle de la poste, concernant le projet de SIAC. (Horaire d'ouverture de la poste)

## **DIVERS :**

### **Adhésion de la ville d'Annecy au SELEQ**

Le conseil donne son accord pour l'adhésion de la ville d'Annecy au SELEQ 74.

### **Convention Pêche :**

La convention tenant compte des observations du précédent Conseil Municipal a été adressée aux intéressés et sera présentée pour validation définitive lors d'une prochaine séance.

### **Remise de pénalité :**

Le conseil accepte la remise de pénalité pour retard de paiement sur des taxes locales d'un administré, suite à un changement d'adresse.

La séance est levée à 23 h 25